



## VERSEMENT CUFPA – 2022

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles  
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

### RENSEIGNEMENTS

#### Votre entreprise :

DENOMINATION SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

SIRET/SIREN : .....

#### Etablissement bénéficiaire :

Université de Bourgogne

Esplanade Erasme

BP 27877

21078 DIJON CEDEX

CODE UAI : 0211317T

#### Votre contribution est destinée à :

L'université de Bourgogne, toutes composantes ou diplômes confondus

Un(e) UFR/Ecole/Institut en particulier. Si oui, merci de le préciser :

Un diplôme en particulier. Si oui, merci de le préciser :

.....**Master LEACA**.....

#### REFERENCES DU CONTACT AUQUEL ENVOYER LE RECU LIBERATOIRE :

NOM : .....

TELEPHONE : .....

EMAIL : .....

*Pour assurer le renvoi de votre reçu libératoire, merci de nous retourner au préalable ce bordereau complété à l'adresse mail: [taxe-apprentissage@u-bourgogne.fr](mailto:taxe-apprentissage@u-bourgogne.fr)*

MONTANT DE VOTRE VERSEMENT : \_\_\_\_\_ €

#### COMMENT NOUS VERSER VOTRE CONTRIBUTION ?

- Règlement, de préférence, par virement sur le RIB suivant, en indiquant impérativement la mention :  
« **CUFPA 2022 / Université de Bourgogne / UFR Langues et Communication / Master LEACA** ».

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	21000	00001003920	10	TPDIJON

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1210	0000	0010	0392	010	BIC (Bank Identifier Code)
							TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

**UNIVERSITE DE BOURGOGNE      AGENT COMPTABLE**

- Ou règlement par chèque à l'ordre de L'Agent Comptable de l'Université de Bourgogne  
A l'adresse suivante : Université de Bourgogne - Agence Comptable  
Maison de l'Université - Esplanade Erasme  
BP 27877  
21078 DIJON CEDEX